

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 septembre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (145r, 146v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 septembre 1865, consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45354>

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 septembre 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

### Description

Résumé Sur l'emploi d'économie du Familistère. Godin informe Cantagrel que son fils Émile est à Paris pour faire les annonces d'offre d'emploi et pour organiser la réception des candidatures au bureau de *L'Association* ou poste restante à Paris, Godin ne voulant pas dévoiler son nom ni celui du Familistère. Godin explique à Cantagrel qu'il ne veut pas personnellement faire appel aux phalanstériens mais demande à Cantagrel de le faire en son nom par une circulaire ; il indique qu'il se sentira plus libre dans son choix de cette façon. Godin transmet ses compliments à

la famille Cantagrel et à la famille Duguet.

## Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Cantagrel \[famille\]](#)
- [Duguet \[famille\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Œuvres citées [L'Association : bulletin international des sociétés coopératives, Paris, Bruxelles, 1864-1866.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 10/10/2023

---

Guise le 6 juillet 1863

Approuver Cartagel  
à St Amour pour

Emile est en ce moment à Paris  
à la charge ayant été abusé de  
faire les annonces et de prendre les  
mesures nécessaires pour la réception  
des lettres soit au bureau de l'assistanterie  
soit posté relâche à Paris. Je ne  
peux pas me déclarer membre de l'Assistanterie  
à l'instant dans une demande et  
pourquoi je ne pas donner mon nom  
je me suis personnellement faire  
faire apposé une photostatiche lequel  
me engage fort peu à moins que je ne trouvaille  
que ce ne pas mauvais que j'ais fait  
mon nom et de concur à ce que  
mon simulacre qui appelle l'attention  
des photostaticiens sur l'assistance que  
je fais exercer dans le journal  
je me déclarer ainsi le moins possible  
français car je ne suis pas sujet  
à l'emploi de l'Assistanterie autrement  
que comme employé je ne suis  
pas quelqu'un qui pourraient le démentir  
je faire entrer la moins de considération  
que je serai au moins aussi éminent  
que les deux photostaticiens que je  
trouve autre

mais il est certain que vous pourriez  
parfaitement faire un investissement  
qui servirait tout cela et signifiant le  
bien qu'il pourra à l'assiette d'assurer  
un revenu après la révolution de  
toutes les opérations de commerce et  
d'industrie. Je me tâcherai que ce qui se passe  
avec l'entreprise

me suffisera complètement à  
notre famille et à celle de M. Dugault  
qu'il vous suffise de faire le plaisir  
de la faire et bien à vous

Godin